

CANCERS DE LA THYROÏDE

TRAITEMENT À L'IODE RADIOACTIF APRÈS CHIRURGIE

www.centre-paul-strauss.fr



Le Centre Paul Strauss est membre de la Fédération Nationale des Centres de Lutte contre le Cancer qui regroupe 20 Centres français. Il a pour mission les soins, l'enseignement et la recherche en cancérologie. La pratique médicale repose sur la pluridisciplinarité. Pour établir diagnostic et traitement, les médecins échangent leurs points de vue.

Ce document est écrit pour vous et vos proches. Comprendre les explications qui vous sont données et s'en souvenir est parfois difficile. Ce document vient compléter ce que les médecins vous ont dit.

LE TRAITEMENT À L'IODE RADIOACTIF

Il intervient en complément et après l'intervention
chirurgicale de la thyroïde

Le cancer apparaît sous des formes multiples et variées. Même si elles semblent similaires, les situations ne sont jamais identiques. Chaque personne bénéficie d'un traitement personnalisé. Vous avez rencontré en consultation différents spécialistes (*chirurgien, endocrinologue, médecin nucléaire*) qui, à l'issue du bilan réalisé, ont pris la décision de vous proposer une chirurgie de la thyroïde suivie d'un traitement à l'iode radioactif.

C'est de ce traitement dont nous allons vous parler dans les pages suivantes.

AU SOMMAIRE



• En quoi consiste le traitement ?	4
• Où et comment le traitement est-il effectué ?	
Avant l'hospitalisation	4
L'hospitalisation	5
Votre départ	6
• Quelques précautions à prendre	7

En quoi consiste le traitement ?

Vous venez de subir l'ablation de la thyroïde. Comme il est quasiment impossible d'enlever chirurgicalement toutes les cellules thyroïdiennes, un traitement complémentaire à l'iode radioactif vous a été prescrit.

Celui-ci consiste en l'administration d'une dose d'iode radioactif sous forme d'une gélule à absorber par la bouche en une prise unique.

Une petite partie de l'iode va se fixer spécifiquement dans les cellules thyroïdiennes restantes et les détruire par le rayonnement qu'il émet, sans dommage pour le reste de l'organisme.

Le traitement à l'iode radioactif nécessite une courte hospitalisation d'environ quatre jours afin de récupérer la radioactivité éliminée de l'organisme dans les urines (protection de l'environnement).

Où et comment le traitement est-il effectué ?

Avant l'hospitalisation

Afin de stimuler la fixation de l'iode radioactif par les cellules thyroïdiennes, deux possibilités existent :

- Soit interrompre trois semaines avant l'administration de l'iode la substitution en hormones thyroïdiennes (*Lévothyrox*[®]) prescrite après la chirurgie.
- Soit effectuer une injection intra-musculaire de TSH (*Thyroid Stimulating Hormone*) les deux jours précédant la prise de l'iode radioactif ce qui permet de poursuivre l'hormonothérapie. La solution adaptée à votre cas vous est recommandée par le médecin spécialiste.

Traitement à l'iode radioactif et grossesse sont incompatibles.

La réglementation en vigueur interdit les visites en zone contrôlée.

Une gélule sans goût à avaler.

Afin que le traitement soit le plus efficace possible, il convient d'éviter toute surcharge iodée dans le mois précédant le traitement : les médicaments contenant de l'iode ou les gélules colorées en rouge (*colorant E127*), les examens radiologiques avec produit de contraste et les aliments riches en iode (*poissons, crustacés, fruits de mer...*). En cas de doute, n'hésitez pas à interroger le médecin.

Si vous êtes une femme toujours réglée, il convient d'assurer une contraception efficace que vous devrez poursuivre pendant environ un an après votre hospitalisation. Traitement à l'iode radioactif et grossesse sont incompatibles. Si vous êtes un homme et que votre partenaire est en âge de procréer, une contraception efficace, de durée identique, doit être également assurée.

L'hospitalisation

Votre chambre

Vous êtes hospitalisé(e) quatre jours dans le service de curiethérapie du Centre Paul Strauss. La chambre individuelle est située en zone contrôlée. Par conséquent les visites sont restreintes au seul personnel soignant (*vos proches ne peuvent pas vous rendre visite*). Aussi est-il conseillé d'apporter des revues, livres, musique, ordinateur portable pour occuper votre temps. La chambre est équipée d'un téléviseur et d'un téléphone (*accès payant*). Le cabinet de toilette comprend un WC permettant de recueillir les urines radioactives. Il est commun aux deux chambres de ce type. À votre arrivée, l'infirmière vous en explique l'utilisation.

Le premier jour de l'hospitalisation

Une manipulatrice du service de médecine nucléaire se rend dans votre chambre pour vous administrer une gélule contenant l'iode radioactif que vous avalez avec un verre d'eau.

Boire 2 à 3 l
d'eau par jour.

Sucer des
bonbons acidulés.

Un médecin
du service de
médecine nucléaire
vous rend visite
dans votre
chambre.

Nous adressons
un compte-
rendu de votre
hospitalisation
à vos médecins
traitant et
spécialistes.

Le lendemain, vous pouvez éventuellement ressentir une gêne douloureuse au niveau du cou. Parfois, quelques nausées passagères peuvent apparaître. Si tel est le cas, signalez-le à l'infirmière du service ou au médecin afin d'y remédier.

Les jours suivants

Seule une petite partie de l'iode va se fixer dans les cellules thyroïdiennes restées après la chirurgie. Presque tout le reste de l'iode radioactif est éliminé de l'organisme par les urines. Afin d'accélérer la diminution de la radioactivité, vous devez boire abondamment, 2 à 3 l d'eau par jour.

Un laxatif vous est prescrit pour éliminer la faible quantité d'iode radioactif contenu dans les selles.

Afin de limiter l'irradiation des glandes salivaires, il est important d'activer la salivation. Pour ce faire il vous est demandé de boire de la citronnade et de sucer des bonbons acidulés fournis par le service.

L'iode passant également dans les sécrétions nasales, il est recommandé d'utiliser des mouchoirs jetables et de les jeter dans le sac prévu à cet effet.

Il vous est interdit de sortir de votre chambre. Un médecin du service de médecine nucléaire vous rend visite.

Votre départ

Le quatrième jour, avant votre départ, vous vous rendez au service de médecine nucléaire pour réaliser une scintigraphie du corps entier. À l'issue, vous rencontrez le médecin en consultation. Vous reprenez la substitution hormonale (*Lévothyrox®*) dès le lendemain matin, si le traitement a été interrompu.

Quelques précautions à prendre

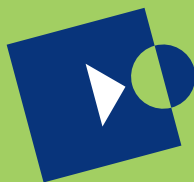
Ces déchets sont peu radioactifs et ne sont pas susceptibles d'affecter votre santé ou celle de vos proches. Ces quelques précautions permettent d'être en conformité avec la loi.

Dans l'intérêt de vos proches, dès le retour à votre domicile :

- Pendant une dizaine de jours, évitez les contacts prolongés avec les jeunes enfants et les femmes enceintes.
- Pendant une huitaine de jours, continuez à boire plus que d'habitude.
- Pendant une huitaine de jours, quand vous vous rendez aux toilettes, tirez deux fois la chasse d'eau et lavez-vous bien les mains. Pour les hommes, il est recommandé d'uriner en position assise.
- **Sécrétions corporelles (à discuter avec votre médecin) :** mettez tout déchet pouvant contenir des sécrétions corporelles pendant 2 semaines dans un sac poubelle : protections jetables souillées par l'urine pour les personnes incontinentes, protections féminines, mouchoirs jetables...

Puis fermez le sac et gardez-le dans un endroit situé si possible à l'écart des pièces d'habitation, par exemple une cave, un garage, un grenier, un balcon ou à défaut dans les toilettes. Au bout de 10 semaines après le traitement, les déchets n'étant plus radioactifs, vous pourrez jeter ce sac aux ordures ménagères.

Si vous devez prendre l'avion dans les premières semaines suivant le traitement, dites-le au médecin. Nous vous délivrerons un justificatif. En effet, la radioactivité contenue dans votre thyroïde risque de déclencher la sonnerie des portiques de détection de certains aéroports internationaux.



CENTRE PAUL STRAUSS
centre régional de lutte contre le cancer

CONTACT AU CENTRE PAUL STRAUSS

Les médecins du pôle de médecine nucléaire et l'équipe soignante de l'unité d'hospitalisation de curiethérapie sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Secrétariat

Tél. 03 88 25 86 80

Fax. 03 88 25 85 23

smedecinenucleaire@strasbourg.fnclcc.fr

3 rue de la Porte de l'Hôpital
BP 30042 /67065 Strasbourg cedex

www.centre-paul-strauss.fr
France

• • •

CE LIVRET D'INFORMATION A ÉTÉ CONÇU ET VALIDÉ PAR

Les médecins et les professionnels de santé du pôle de médecine nucléaire du Centre Paul Strauss ainsi que par les membres du Comité des patients.